



AlloCMonInfo



0 800 940 166

Appel et service gratuits

Cap sur les Métiers et l'Emploi



Les métiers de l'animation
en Nouvelle-Aquitaine



Définition

Les professionnel-le-s de l'animation **organisent et encadrent des activités éducatives, culturelles, sportives ou de loisirs.**

Ils ou elles interviennent auprès de **publics variés** : enfants, adolescents, personnes en situation de handicap, adultes ou personnes âgées.

Leur objectif est de favoriser la participation et le développement des personnes, tout en proposant des activités adaptées à chacun.

Exemples de métiers



- ▶ Animateur-trice (généraliste, jeunesse, spécialisé-e, sportif...)
- ▶ Responsable animation
- ▶ Coordinateur-trice de projets
- ▶ Directeur-trice (de centre de loisirs, centre socioculturel)

Où exerce-t-on ces métiers ?

Les animateurs-trices peuvent exercer dans des centres de loisirs, centres socioculturels, structures de vacances, associations, maisons des jeunes, collectivités territoriales, maisons de retraite ou EHPAD.



Le savez-vous ?



La Nouvelle-Aquitaine fait partie des régions où l'on compte le plus de professionnel-le-s de l'animation en France, notamment en raison de son dynamisme touristique et de la présence de nombreuses structures (centres de loisirs, associations...).

Conditions de travail



Les conditions d'exercice varient selon le public accompagné, la structure, le niveau de responsabilité et la période de l'année.

Les métiers de l'animation peuvent impliquer des horaires variables ou décalés : soirées, week-ends, jours fériés ou vacances scolaires.

L'activité est souvent marquée par la saisonnalité et par des postes à temps partiel, pouvant conduire à cumuler plusieurs emplois.

Les fonctions de coordination ou de direction comportent davantage de travail de bureau (gestion, administratif).

Salaire net mensuel indicatif (moyen)*



Animateurs socioculturels et de loisirs : **1 800 €**

Directeurs de centres socioculturels et de loisirs : **2 630 €**

**Ces montants sont indicatifs. Ils varient selon le temps de travail, la qualification, l'expérience, le type de structure et les responsabilités exercées. A titre de comparaison, le SMIC net mensuel est de 1 477 euros depuis le 1er juin 2026.*

Qui exerce ces métiers ?



Plus de 7 professionnel-le-s sur 10 sont des femmes.



Près de 70 % de CDI.



Près de 7 professionnel-le-s sur 10 sont à temps complet.

Des emplois majoritairement féminins, souvent en CDI mais avec une part importante de temps partiel.

Recrutement



De nombreuses opportunités d'emploi dans toute la Nouvelle-Aquitaine pour les métiers de l'animation socioculturelle.

Les employeurs recherchent notamment des personnes disponibles pendant les vacances scolaires, titulaires du Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) pour les postes saisonniers, ou diplômées pour exercer toute l'année en autonomie. Cependant, ces emplois ne permettent pas toujours d'avoir assez d'heures de travail. Certains professionnels sont donc amenés à cumuler plusieurs emplois pour avoir un revenu suffisant.

Evolutions professionnelles

Les professionnel-le-s de l'animation peuvent évoluer tout au long de leur parcours professionnel en fonction des opportunités disponibles.

Exemple d'évolution possible :



Directeur-trice d'accueil de loisirs ou de structures

Responsable de l'animation / Coordinateur

Animateur-trice

Compétences et savoir-être recherchés



Savoir-être :

Patience, Être à l'écoute, Sociabilité, Sens de la pédagogie, Créativité, Polyvalence, Capacité d'adaptation, Dynamisme.

Connaissances et savoir-faire :

Encadrer et gérer un groupe

- ▶ Adapter son comportement au public
- ▶ Prévenir et gérer les conflits, assurer le respect des règles de vie et la sécurité des publics

Concevoir et animer des activités

- ▶ Connaître plusieurs types d'activités, des techniques d'animation de groupe
- ▶ Proposer des activités variées et adaptées en fonction du public

S'organiser et travailler en équipe

- ▶ Préparer et organiser les activités (matériel, planning...)
- ▶ Travailler en équipe avec d'autres professionnel-le-s

Se former aux métiers de l'animation



Il existe plusieurs formations professionnelles allant du niveau **CAP à Bac+3 et plus** :

Le niveau CAP pour animer des activités : Le certificat professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (**CPJEPS**)

Le niveau Bac pour élaborer et conduire des projets d'animation :

Le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (**BPJEPS**), le **Bac pro Animation-Enfance et Personnes Agées (AEPA)**

Le niveau Bac+2 pour la coordination de projets d'animation :

Le diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (**DEJEPS**)

Niveau supérieur : Le diplôme d'Etat supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (**DESJEPS**), le **BUT Carrières sociales** et des **licences professionnelles ou masters, pour piloter des projets, des services ou de structures.**

* Le BAFA et le brevet d'aptitude aux fonctions de directeur (BAFD) sont des diplômes qui permettent d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants ou adolescents en centre de loisirs ou en séjour de vacances.

Les métiers de demain



Concilier animation et écologie en proposant des activités plus responsables, en lien avec la préservation de l'environnement.

Intégrer le numérique en mettant en place des activités spécifiques (jeux interactifs, création vidéo...) et sensibiliser les publics à ces usages.

Envie de vous orienter vers ces métiers ?

Participez à notre **exposition** sur les métiers du sport et de l'animation.

Explorez les formations disponibles via le moteur de recherche **CMaFormation**.

Pour plus d'informations sur ces métiers et formations, vous pouvez consulter ces ressources :

Formation Certification Emploi | Académie de Bordeaux

Mieux connaître les métiers de la branche ECLAT - Branche Éclat

Métiers et formations du sport, des loisirs & de l'animation

En savoir plus **Les métiers du sport, de l'animation, des loisirs et du lien social** **CMonMétier** **Suivez-nous !**

Sources : Insee – Recensement de la population 2023, Insee - BTS 2023 - Nouvelle-Aquitaine, France Travail, Enquête BMO, 2026, Onisep, Hellowork.

